



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

Lettre de liaison n° 21 (13 février 2016, 11^{ème} anniversaire de la mort de sœur Lucie)

Chers amis,

Parmi les cinq points de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie ([voir fiche sur le sujet](#)), deux ne demandent qu'un effort limité. Aussi tous les catholiques devraient-ils avoir à cœur de les mettre en pratique. Ces deux points sont : la consécration au Cœur Immaculé de Marie et le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel. Nous avons déjà longuement parlé de la consécration au Cœur Immaculé de Marie ([voir notamment les lettres n°5, 13, 16 et 19](#)). Arrêtons-nous aujourd'hui au port du scapulaire.



La demande de porter le scapulaire ne figure pas dans les demandes orales de Notre-Dame. Mais elle a bien été faite le 13 octobre, lors de la sixième apparition. En effet, à la fin de l'apparition, la Sainte Vierge apparût sous les traits de Notre-Dame du Mont Carmel, comme elle l'avait annoncé lors de l'apparition précédente, et elle tenait un scapulaire à la main. Sœur Lucie y attachait une très grande importance. Quand on lui demandait ce qui lui faisait penser qu'il s'agissait de Notre-Dame du Mont Carmel, elle répondait : « *C'est que quelque chose pendait de sa main* ».

Le mot "scapulaire" vient du latin "scapulae" qui signifie épaules. Le scapulaire est une longue bande d'étoffe couvrant les épaules, souvent munie d'un capuchon et descendant jusqu'aux pieds devant et derrière. La plupart des religieux le portent sur leur tunique. Le scapulaire du Mont-Carmel qui en est une réduction, est composé de deux morceaux de laine tissée brune, de forme rectangulaire ou carrée, reliés entre eux par deux fils de manière à pouvoir être portés, un morceau sur la poitrine et l'autre sur le dos. Une pieuse coutume, non impérative, y place en plus une image de la Sainte Vierge.

Plusieurs fois, sœur Lucie insista sur l'importance du scapulaire, notamment le 15 octobre 1950 au père Rafferty :

— Notre-Dame, lui dit Lucie, tenait le scapulaire en ses mains **parce qu'elle veut que nous le portions.**

— Dans beaucoup de livres sur Fatima, fit remarquer le père Rafferty, les auteurs ne mentionnent pas le scapulaire lorsqu'ils présentent le message de Fatima.

— Ah ! Qu'ils ont tort, s'écria la voyante, **le scapulaire est le signe de notre consécration au Cœur Immaculé de Marie.**

Le père Rafferty voulant savoir si les dirigeants de l'Armée bleue avaient raison d'insister sur le port du scapulaire, sœur Lucie répondit :

— Oui, **cette pratique est indispensable pour accomplir les requêtes de Notre-Dame de Fatima.**

— Diriez-vous que le scapulaire est aussi indispensable que le rosaire ?

— **Le scapulaire et le rosaire sont inséparables.**

En effet, l'habit marque l'appartenance de celui qui le porte à la personne de qui il l'a reçu et, en retour, de la protection de cette personne. Ainsi, dans toute armée, l'engagement à servir entraîne le port d'un uniforme. De même, l'adhésion à certaines corporations conduit au port d'un habit particulier : avocats, académiciens, De la même façon, le scapulaire manifeste, de la part de celui qui le porte, l'appartenance à Marie et, de la part de Notre-Dame, l'engagement à le secourir en toute occasion, particulièrement à l'heure de la mort.

Le port du scapulaire est un acte très simple qui n'exige qu'un petit effort, celui de se le faire imposer par un prêtre, puis de le porter constamment sur soi. Malheureusement, cette pratique est souvent délaissée alors que l'effort qu'elle réclame est plus facile que la récitation quotidienne du chapelet, par exemple.

C'est d'autant plus dommage qu'au port du scapulaire est attachée la grâce de la persévérance finale. Au XIII^e siècle, Notre-Dame apparaissant à saint Simon Stock lui confia : « *Quiconque mourra revêtu de cet habit sera sauvé* ». Cette promesse a été reconnue depuis par l'Église ([voir fiche sur le sujet](#)) et est en parfaite cohérence avec les paroles de Notre-Dame le 13 juin 1917 : « *À qui embrassera cette dévotion [du Cœur Immaculé de Marie], je promets le salut ; ces âmes seront chéries de Dieu, comme des fleurs placées par moi pour orner son trône* ».

De nombreuses grâces de protection de l'âme et du corps ont également été obtenues par le scapulaire, comme ce prêtre sur qui un malfaiteur tira à bout portant pendant qu'il disait sa messe : la balle fut arrêtée par la modeste étoffe de laine brune ! ([Voir fiche sur le sujet](#))



Outre la préservation de l'enfer et une protection contre les dangers de l'âme et du corps, le scapulaire peut apporter une autre grâce : la libération de tout ou partie des peines du purgatoire. En effet, à ceux qui, au port du scapulaire, ajouteront la récitation quotidienne du petit office de la Sainte Vierge et la chasteté selon leur état, Notre-Dame promet de les conduire au Ciel le samedi suivant leur mort. D'où le nom de privilège sabbatin. Il est possible de commuer la récitation du petit office par celle du chapelet. ([Voir fiche sur le sujet](#)) De la sorte, tout en nous protégeant des peines du purgatoire, nous répondrons à une demande particulièrement chère à Notre-Dame puisqu'elle la fit à chacune des six apparitions de 1917 : la récitation quotidienne du chapelet.

Le scapulaire doit être porté de manière moralement continuelle, donc également pendant la nuit. On peut bien sûr l'enlever pour se laver, sans cesser de bénéficier de la promesse.

En raison de la rapide corruption de l'étoffe dans les pays chauds, le pape saint Pie X a concédé la faculté de remplacer le scapulaire de tissu par une médaille. Cette concession a depuis été étendue au monde entier. Cependant, l'Église préfère le scapulaire en étoffe, parce que celui-ci représente mieux le vêtement donné par Notre-Dame à saint Simon Stock. La concession de la médaille n'est qu'une dispense, et les papes saint Pie X et Benoît XV qui l'ont octroyée, ont ajouté qu'ils désiraient que les fidèles continuent à porter, si possible, le scapulaire en laine.

Tout prêtre peut désormais imposer le scapulaire ; il n'est plus nécessaire, comme par le passé, d'avoir une autorisation spéciale de l'Ordre des Carmes déchaux. Il faut simplement utiliser une des formules de bénédiction prévues par le Rituel romain. ([Voir fiche sur la cérémonie d'imposition](#))

Nous désirons ardemment être au service de Notre-Dame et pour cela, beaucoup d'entre nous se sont consacrés à son Cœur Immaculé. Or dit sœur Lucie : « *Le scapulaire est le signe de notre consécration au Cœur Immaculé de Marie* ». Aussi convient-il désormais de revêtir cet habit donné par Notre-Dame. Car il est un signe visible de notre volonté de nous consacrer à elle et de tout faire par elle et pour elle.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie.

Yves de Lassus

Président de Cap Fatima 2017

Petite chronique du projet

Plusieurs d'entre vous nous ont dit avoir eu des difficultés à s'inscrire pour les consécration. Après quelques ajustements sur [la page d'inscription](#), il semble que le problème soit désormais réglé. Vous pouvez donc à nouveau [vous inscrire](#). La prochaine date proposée est le 25 mars, journée très particulière puisque c'est à la fois l'anniversaire de l'Annonciation et de la Crucifixion, conjonction qui n'arrive que rarement. Ainsi, la prochaine fois sera en 2157 ! Alors soyons nombreux à nous consacrer ou renouveler notre consécration à cette date exceptionnelle.